

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	12
Votants	16

N° D030_2023 Règlement des salles communales

L'an deux mille vingt-trois, le huit juin,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 1er juin 2023.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (12) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, TRINCAT Christophe, DUCRET Marie-Claire, LAURANT Thierry, ZIMMERMANN Sophie, BURNET Stéphanie, COLIN Benoît, GALLAY Claude, PINGET Denis, REBUT Sandra, WIART Florine.

Absent (3) : MICHOU Max, VEZIN Pascale, CHEVALLAY Patrice

Ont donné pouvoir (4) : GRIVEL Céline pouvoir à Sophie ZIMMERMANN,
PODEVIN Christian donne pouvoir à PINGET Denis
GILLANT Olivier donne pouvoir à Claude GALLAY
VIOLLAZ Emilie donne pouvoir à WIART Florine

Monsieur le Maire informe qu'une actualisation des règlements des salles a été entrepris pour les salles suivantes : salle Gavotine, salle Delalex, les salles du Château de Blonay.

Les élus ont reçu les règlements par mail le 25 Mai pour lecture et retours éventuels et remercie ceux qui ont fait des propositions d'actualisation.

Monsieur le Maire propose qu'en cas de décès, les familles puissent disposer de la gratuité d'une salle disponible, en échange du ménage fait et de la remise en état.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** les règlements
- **APPROUVE** l'ajout de la gratuité pour les familles en deuil

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET

